



Ville
d'Estérel

Ordre du jour
Séance ordinaire du vendredi 16 août 2019 à 17 h 00

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2019
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
 - 6.1 Échange de terrain – Mise en place d'un canal de drainage
 - 6.2 Avis de motion – Règlement numéro SQ-01-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre
 - 6.3 Adoption – Projet de règlement numéro SQ-01-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre
 - 6.4 Règlement numéro 2019-679 – Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter
- 7 Urbanisme
 - 7.1 P.I.I.A. – 5 508 798, 136, chemin d'Estérel – Construction d'un agrandissement au bâtiment principal et d'une véranda, nouvelle configuration du toit et nouveau parement extérieur
 - 7.2 P.I.I.A. – Lot 5 508 331, 4, avenue de Versailles – Transformation d'un abri d'auto attenant en garage
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Acceptation d'un don de quai fait à la Ville d'Estérel
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Achat et installation d'une pompe pour la station de surpression – Acceptation provisoire et décompte progressif
 - 9.2 Travaux de drainage, avenue de Versailles – Acceptation provisoire
 - 9.3 Acceptation finale et paiement - Fourniture et installation de modules d'exercice pour aînés**
- 10 Correspondance
 - 10.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Approbation du règlement numéro 2019-678 visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur la totalité de l'avenue d'Artois, de la place d'Artois, de l'avenue des Éperviers et de l'avenue des Orioles, pour une dépense totalisant 253 900.00 \$ en utilisant les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés pour en acquitter le coût
 - 10.2 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Approbation du règlement numéro 2019-679 visant à décréter l'exécution de travaux de réhabilitation du garage municipal incluant l'entrepôt ainsi qu'à l'aménagement du site extérieur du 115, chemin Dupuis, où se trouvent l'hôtel de ville et le garage municipal et au réaménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville, un emprunt de 758 000 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance